



MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DES PASSATIONS DE MARCHES FSPI

Avis de Consultation Ouverte

N° 08-00-25/MEAH/PRMP FSPI/UGPM FSPI/FRN/ART MEN

04/03/2025

1. Le MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARTICLES MENAGERS POUR LE MEAH .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quantité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TAHINAMALALA Dianah
- Fonction : PRMP FSPI
- Adresse : Rue Tsimbikibo Ambohitovo Ambony
- E-mail : prmpfspi@gmail.com
- Bureau : Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène à l'immeuble Ex Daiec Ambohitovo Ambony , Étage : 1er étage , Porte : 114

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Bâtiment MEAH Ancien Immeuble DAIEC Ambohitovo Ambony 2eme Etage porte 209 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : vingt mille Ariary (Ar 20 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à MEAH Ancien Ime Tsiombikibo, Ambohitovo Ambony , étage: 2ème étage /

porte: 209 , au plus tard le 17/03/2025 à 14 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 04/03/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics